

Réponse de M. Dandurand

« Pourquoi tant discourir et ergoter pour établir que nous ne sommes pas inférieurs à nos voisins quand il faut en venir à admettre que « le degré d'instruction que reçoit la majorité de nos enfants n'est pas satisfaisant ? » Pour remédier à cet état de chose, Monsieur Saint-Pierre ne croit pas à la vertu d'une loi coercitive. Que ne suggère-t-il quelque chose de mieux ? C'est pourtant le remède qu'appliquent les nations les plus éclairées.

« Monsieur Saint-Pierre voudrait être méchant quand il affirme que si les protestants croient que nous avons peur de l'instruction cette opinion naît des demandes de réforme que nous formulons. Monsieur Saint-Pierre ne voudrait pas sûrement que je lui répète ici ce que les Protestants ont de tout temps, depuis la Réforme, dit de l'Eglise catholique. Mon plus grand désir est que nous, catholiques de Québec, ne prêtions pas inutilement le flanc à cette accusation. Pour cela il suffit de cesser d'avoir peur de certains mots comme « l'instruction obligatoire ».

« Pourquoi ne répéterions-nous pas avec l'Eglise que le père est tenu de donner l'instruction à son enfant ? »

Dernier Mot de M. Saint-Pierre

Je n'ai pas du tout peur des mots « instruction obligatoire » mais ils ne m'éblouissent pas non plus. C'est pourquoi je préfère regarder la chose elle-même et la juger à sa valeur. Après les expériences tentées ailleurs, et les résultats révélés par les statistiques, j'avoue qu'il m'est impossible de comprendre comment on peut encore s'enthousiasmer pour cette prétendue réforme.

Nul ne songe à s'opposer à ce « qu'on répète avec l'Eglise que le père est tenu de donner l'instruction à son enfant » — encore que cette phrase soit assez obscure — mais de là à

15567